

OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE
CERCLE D' HISTOIRE (n° 40)

L'hôpital de bienfaisance de Wasselonne

Le 17 février 1863, devant Jean-Jacques HUMANN notaire à Marlenheim, Chrétien STEINBRENNER docteur en médecine et propriétaire à Wasselonne, a fait donation à la commune de Wasselonne représentée par l'adjoint au maire Joseph RENCKEL, teinturier, d'une propriété à Wasselonne quartier bleu au canton dit « Sommerend an der Haul » section G 153 (actuellement au n° 32 de la rue de Hohengoeft).

Cette donation à la ville de Wasselonne a été faite dans le but de créer un asile pour les indigents de la commune.

Ce site est composé d'une maison d'habitation avec rez-de-chaussée élevé sur une cave et surmonté d'un étage et d'un grenier ; d'un hangar de tuilerie, d'un four à chaux, d'une cour et d'un terrain inculte.

La valeur de la transaction est estimée à 8000 francs.

Les témoins étaient KESSLER Mathieu, propriétaire, et BREGLE Augustin, maréchal ferrant, demeurant tous les deux à Marlenheim.

L'acceptation de cette donation par la commune de Wasselonne a nécessité :

- une délibération du conseil municipal – acceptation en date du 12 décembre 1862,
- une délibération du conseil municipal à la même date, votant une subvention annuelle de 1500 francs en faveur de la maison de refuge à établir,
- une délibération du 25 avril 1863 par laquelle la commission administrative du bureau de bienfaisance a déclaré se charger de l'administration de cette maison de refuge,
- un accord de la Préfecture du Bas-Rhin en date du 2 mai 1863.

On constate à la lecture des différents documents que de nombreuses personnes de Wasselonne effectuent des dons en faveur de cet établissement. Il est également noté que la situation financière de la ville permet de pourvoir aux dépenses annuelles d'entretien.